

Les 21 ans de M. King à la tête du parti libéral

Les libéraux les célèbrent, à la Chambre des Communes
— L'attitude de M. Meighen — La guerre des libéraux

M. Pouliot gagne son point

Ottawa, 8-VIII-40. — Certains libéraux se sont efforcés, hier midi, de transformer la séance de l'ajournement en apothéose du chef de leur parti. C'était hier le vingt et unième anniversaire de l'élection de M. Mackenzie King comme chef du parti libéral. Anniversaire respectable. Rien à dire là contre. Si les libéraux s'étaient réunis en caucus général pour offrir à leur chef leurs hommages et leurs bons souhaits, on n'aurait rien à dire. Ces fêtes-là se célèbrent en famille. Mais d'aucuns ont voulu profiter d'une circonstance particulièrement solennelle, — l'ajournement de la Chambre — pour faire une fête de parti, exploitant ainsi la large publicité que ne pouvait manquer d'avoir cette cérémonie. Exploitation politique, purement et simplement.

S'il s'était agi de l'anniversaire de naissance de M. Mackenzie King, la situation aurait été différente. Tous les députés auraient pu se joindre aux réjouissances des libéraux. Hier ce n'était pas le premier ministre du Canada, non plus que l'homme d'Etat que l'on fêtait, mais le chef du parti libéral. Et l'on a voulu y associer tous les députés, ce qui était manquer de tact.

La guerre

Les libéraux ont voulu, par là, marquer la fin de la session.

Nous venons d'assister à la première partie d'une session libérale au cours de laquelle on a étudié des mesures destinées à intensifier une politique de guerre libérale. Le Canada fait une guerre libérale, dirigée par les chefs libéraux. Nous n'y voyons pas d'objections. Seulement, que les libéraux ne se plaignent pas. Dans une guerre où le favoritisme politique du parti libéral s'exerce à plein, où le parti libéral exploite à fond son énorme majorité parlementaire, où la critique des actes du parti libéral est mal vue, sous prétexte que le Canada est en guerre, les ministres et les députés sont mal venus de rejeter sur d'autres — sur les partis d'opposition, sur certains groupes de la population — les premières et les plus lourdes responsabilités de leur présente politique. Les libéraux ne peuvent et ne pourront faire oublier le fait qu'ils sont au pouvoir, qu'ils le sont depuis 1935 et tout particulièrement depuis 1939. Et que ce sont eux qui font la guerre. C'est "leur" guerre.

M. Meighen pas content

La session a été ajournée à 1 heure 10, hier après-midi. Au Sénat la séance a été brève. M. Arthur Meighen en a profité pour faire de nouveaux reproches au gouvernement. Il s'est plaint du fait que les règlements de la mobilisation n'avaient pas été déposés. "J'aurais pu prédire il y a une semaine que ces règlements ne seraient pas déposés avant l'ajournement afin d'empêcher les membres du Parlement de les discuter. On est en train de tourner le Parlement en ridicule". M. Raoul Dandurand a tenté vainement d'expliquer la situation. A l'heure actuelle M. Meighen est le plus dangereux adversaire du gouvernement. Encore alerte et agressif, l'ancien premier ministre du Canada s'est sans cesse porté à l'attaque pendant la session. Si M. Meighen mettait son grand talent et son éloquence au service d'une politique nettement canadienne, il pourrait devenir le chef que la nation réclame en ces temps troublés. Mais il n'est guère mieux que les chefs du parti libéral. — Pardon? — Admettons qu'il est pire. Au moins il a la franchise de ses convictions, le courage de son loyalisme. Tandis que les autres, pour arriver aux fins que propose M. Meighen, prennent des voies détournées et couvrent d'engagements violés les routes qu'ils suivent.

Séance de fin de session

La Chambre des Communes a tenu une séance *pro forma*. La pièce de résistance, ce fut la gerbe de roses rouges sur le pupitre de M. Mackenzie King à l'occasion du vingt et unième anniversaire de son élection comme chef du parti libéral. M. King a eu le bon esprit d'être bref et plutôt impersonnel dans ses remerciements. Puis les députés se sont mis à chanter, façon d'extérioriser leur joie de terminer les travaux parlementaires. M. J. T. Thorson, député libéral de Selkirk, a remporté un vif succès avec une chanson de cantine: "Did you see the Sergeant? — Yes, I've seen him drinking the privates' rum!" Debout, le geste entraînant, l'universitaire bien connu pour ses grandes thèses de droit constitutionnel a amusé députés et visiteurs. M. Thorson a fait du service, comme capitaine, pendant la dernière guerre. Il fut des forces expéditionnaires anglaises. Après

cette minute gaie, la session, qui ne fut pas gaie et nous coûtera très cher, prit fin. Le président de la Cour suprême du Canada, sir Lyman Duff, a donné la sanction royale à bon nombre de projets de loi.

M. Pouliot gagne

M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, a terminé sa session par un beau succès. On se rappelle qu'il avait attiré l'attention de la Chambre sur le fait que dans les formules d'engagement à la Gendarmerie royale on demandait aux candidats s'ils consentaient à servir outre-mer. Cette demande était ajoutée au dactylographe sur la formule d'engagement imprimée. M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, vient d'écrire à M. Pouliot que l'on n'exigera plus de ceux qui veulent s'enrôler dans la Gendarmerie royale de consentir à faire du service outre-mer. Voici le texte de la lettre de M. Lapointe:

Cabinet du ministre de la Justice,
Canada.

Ottawa, le 7 août 1940.

M. Jean-Frs Pouliot, C.R., M.P.,
Chambre des Communes,
Ottawa.

Cher M. Pouliot,

J'ai bien reçu votre lettre du 3 août me transmettant copie d'une page du *Hansard* ainsi que copie de la communication que vous avez adressée, le 31 juillet, à M. S. T. Wood, commissaire de la Gendarmerie royale.

J'ai noté et considéré les présentations que vous m'avez faites au sujet de certaines questions sur les formules d'enrôlement pour les recrues de la Gendarmerie royale canadienne, et relatives au consentement donné par les candidats à servir outre-mer. Comme vous le savez, la question a été résolue dans le sens désiré par vous et on n'exigera plus de ceux qui veulent s'enrôler dans la Force de consentir à faire du service outre-mer.

Recevez, cher monsieur Pouliot, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

(signé) Ernest Lapointe.

Le bon sens a prévalu. Félicitons-en ministre et député.

LEOPOLD RICHER